

DEPARTEMENT  
des  
BOUCHES-du-RHONE  
\_\_\_\_\_  
COMMUNE  
d'AUBAGNE

Convocation du **12/12/2025**  
Publication le **19/12/2025**  
Conseillers en exercice : **43**  
Présents : **33**  
Quorum : **22**

N° **35\_181225**

**OBJET : ENFANCE,  
EDUCATION, JEUNESSE ET  
ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR**

Approbation de la Convention  
Territoriale Globale (CTG)  
avec la CAF / 2026-2030.

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Dix Huit Décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

**PRESENTS :**

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Brigitte AMOROS, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Jérémie PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur William MIROUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Valérie ELBAZ  
formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :**

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Monsieur Philippe AMY (donne pouvoir à Monsieur Gérard GAZAY), Madame Stéphanie HARKANE (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Irène DUPLAN (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Faustine THIBAUD (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS), Monsieur Jérémie COETTO (donne pouvoir à Monsieur Vincent RUSCONI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Monsieur Zarick KOURICHI)

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20251218-181225\_35-DE  
Reçu le 19/12/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumbr  
er=195447GQM268,givenName=  
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAG  
NE,C=FR  
19/12/2025



**Délibération n°35\_181225 du Conseil Municipal du jeudi 18 décembre 2025 (suite)**

**Madame Sophie AMARANTINIS rapporte :**

Les communes d'Aubagne, Gémenos, Cuges-les-Pins et La Penne-sur-Huveaune se sont engagées dans la démarche de Convention Territoriale Globale (CTG), pour la période de 2021-2025.

La présente CTG arrivant à échéance au 31 décembre 2025, il convient de la renouveler pour la période de 2026-2030.

Pour rappel, la Convention Territoriale est une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF au service d'un projet de territoire afin de délivrer aux familles une offre de services complète, innovante et de qualité. Tous les champs d'intervention de la CAF peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap.

Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

La CTG s'accompagne du maintien d'un complément d'aide au fonctionnement (complément aux Prestations de Service) des structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance, implantées sur les territoires.

C'est une convention de partenariat conclue pour 5 ans entre la CAF et les communes d'Aubagne, Gémenos, Cuges-les-Pins et La Penne-sur-Huveaune.

Les principaux enjeux de cette CTG portent sur :

- l'Éducation et la prévention de la petite enfance à la jeunesse ;
- L'accessibilité aux services et à l'information.

Cette délibération propose d'approuver la Convention Territoriale Globale avec la CAF, jointe en annexe et d'autoriser le Maire à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**CONSIDÉRANT** que la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 signée entre l'État et la CNAF définit la Convention Territoriale Globale comme outil privilégié de contractualisation avec les collectivités,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>**: d'APPROUVER la démarche partenariale de convention territoriale globale (CTG) entre la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône, et les communes d'Aubagne, Gémenos, Cuges-les-Pins et La Penne-sur-Huveaune ;

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20251218-181225\_35-DE  
Reçu le 19/12/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumbr  
er=195447GQM268,givenName=  
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAG  
NE,C=FR  
19/12/2025



**Délibération n°35\_181225 du Conseil Municipal du jeudi 18 décembre 2025 (suite)**

**ARTICLE 2** : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention jointe en annexe, ainsi que tout document y afférent.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20251218-181225\_35-DE  
Reçu le 19/12/2025  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb  
er=195447GQM268,givenName=  
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU  
=0002 211300058,2.5.4.97=#  
0C0F4E545246522D3231313330  
30303538,O=COMMUNE D AUBAG  
NE,C=FR  
19/12/2025

